

Modalités de contrôle des connaissances - Diplôme de Sciences Po Toulouse

		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités relatives au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances du Diplôme, conduisant à la délivrance du Diplôme de l'IEP de Toulouse.
ANNEE UNIVERSITAIRE	2024/2025	
DOUBLE DIPLÔME DROIT et DIPLÔME de Sciences Po Toulouse		
Première session		
Session de rattrapage		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions de réinscription.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable de la commission pédagogique. En cas de refus du redoublement par la commission, l'étudiant peut abandonner le double diplôme et intégrer le cursus classique dans lequel il est inscrit, soit à la Faculté de droit et science politique soit à Science Po Toulouse. Il est alors inscrit au niveau d'étude immédiatement supérieur à la dernière année au sein de laquelle il a validé, à chaque semestre, le bloc de connaissance dispensé par l'institution dont il poursuit le diplôme.		
TION, NOTATION, SESSION DE RATTRAPAGE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences.		
Contrôle continu		
Session d'examen		
L'étudiant qui n'a pas pu se présenter aux examens, même pour cause de force majeure, est renvoyé à la session de rattrapage. L'organisation des sessions d'examen est régie par le Règlement des épreuves d'examen, annexé au Règlement intérieur de l'IEP.		
Session de rattrapage		
Les notes de seconde session remplacent et annulent celles obtenues en première session. Toutes les autres notes sont conservées.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.		
Validation		
Règles générales au diplôme		
La validation du bloc Science Politique est soumise à l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'unité des cours et à l'unité des conférences de méthode et ateliers. La validation du semestre est conditionnée par la validation des 2 blocs qui le composent. L'année est validée lorsque l'étudiant obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Compensation		
Règles générales au diplôme		
Les éléments pédagogiques d'un semestre sont divisés en deux blocs de connaissances : ceux dispensés par la Faculté de Droit et de Science politique et ceux dispensés par Sciences Po Toulouse. À l'intérieur d'un même bloc, les éléments pédagogiques se compensent entre eux selon les modalités de contrôle des connaissances arrêtées. Le bloc Science Politique peut être validé par compensation entre les deux unités de formation (cours et CdM) dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 9/20 à l'unité de cours et supérieure ou égale à 10/20 à l'unité de conférences de méthode et ateliers. La compensation est organisée entre les deux semestres consécutifs d'une même année dès lors que l'étudiant a obtenu dans le bloc Science Politique une moyenne supérieure ou égale à 9/20 à l'unité de cours et supérieure ou égale à 10/20 à l'unité de conférences de méthode et ateliers.		
Capitalisation/conservation		
Un enseignement crédité d'ECTS est capitalisé dès lors que l'étudiant valide le semestre auquel l'enseignement est relié.		
Note éliminatoire		

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplôme Droit et diplôme de Sciences Po Toulouse	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable de la commission pédagogique. En cas de refus du redoublement par la commission, l'étudiant peut abandonner le double diplôme et intégrer le cursus classique dans lequel il est inscrit, soit à la Faculté de droit et science politique soit à Science Po Toulouse. Il est alors inscrit au niveau d'étude immédiatement supérieur à la dernière année au sein de laquelle il a validé, à chaque semestre, le bloc de connaissance dispensé par l'institution dont il poursuit le diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens de l'Université Toulouse Capitole et de l'Institut d'Etudes Politiques		
Seconde chance		
En ce qui concerne les matières relevant de la Faculté de droit, en seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les éléments pédagogiques d'un semestre sont divisés en deux blocs de connaissances : ceux dispensés par la Faculté de droit et ceux dispensés par Science Po Toulouse. A l'intérieur d'un même bloc, les UE se compensent entre elles selon les modalités de contrôle de connaissances arrêtées. Un bloc est définitivement acquis dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne, y compris par compensation. Pour la validation d'un semestre les blocs ne se compensent pas entre eux l'étudiant doit obtenir la moyenne à chaque blocs pour obtenir le semestre et les ECTS afférents.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Année 1		Sciences Po Toulouse											1ère session			Seconde session/chance		Observations
Parcours-type		Double diplôme Droit et Sciences Po Toulouse											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1		163	98		30		Oui	Oui								
		BLOC Droit		33	13,5		10		Non	Non								
UE	S1	Introduction au droit public *	L1 Droit	Voir maquette L1 DROIT						Oui	Oui	Voir maquette L1 DROIT						Report de la note obtenue en L1 Droit
Matière	S1	Introduction au droit public CM	L1 Droit							Non	Oui							
Matière	S1	Introduction au droit public TD	L1 Droit							Non	Oui							
		BLOC Science Politique		110	74		20		Non	Non								
UE	S1	Micro-économie et stratégie des entreprises *	IEP	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S1	Sociologie politique *	IEP	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S1	Histoire et historiographie politique du 19ème siècle	IEP	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S1	Institutions politiques comparées	IEP	20			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
		Economie TD	IEP		18		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
		Science politique TD	IEP		18		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LVA anglais	IEP		20		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LVB Espagnol	IEP		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Semestre	S2	SEMESTRE 2		123	87,5		30		Oui	Oui								
		BLOC Droit		33	13,5		12		Non	Non								
UE	S2	Droit constitutionnel *	L1 Droit	Voir maquette L1 DROIT						Oui	Oui	Voir maquette L1 DROIT						Report de la note obtenue en L1 Droit
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	L1 Droit							Non	Oui							
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	L1 Droit							Non	Oui							
		BLOC Science Politique		90	74		18		Non	Non								
UE	S2	Macro-économie : théorie et politique *	IEP	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S2	Socio-histoire des idées politiques *	IEP	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S2	Histoire de l'europe au Xxème siècle	IEP	30			4	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	S2	Economie TD	IEP		18		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Science politique TD	IEP		18		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LVA anglais	IEP		20		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LVB Espagnol	IEP		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 1		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplôme Droit et diplôme de Science Po Toulouse											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1		159	27		30												
Bloc	S1	BLOC Droit		99	27		10		Non	Non									
UE	S1	Introduction au droit privé	L1 Droit	33			4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	L1 Droit					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	4		Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Introduction au droit privé TD	L1 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	Introduction au droit public *	L1 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S1	Introduction au droit public CM	L1 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	4		Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Introduction au droit public TD	L1 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	Introduction historique à l'étude du droit	L1 Droit	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h		
Bloc	S1	BLOC Science politique		60	0		20		Non	Non									
UE	S1	Micro-économie et stratégie des entreprises *	IEP	Voir maquette 1A IEP						Oui	Oui	Voir maquette 1A IEP							Report de la note obtenue en 1A du diplôme de l'IEP
UE	S1	Sociologie politique *	IEP							Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 2		99			30												
Bloc	S2	BLOC Droit		99	40,5		12		Non	Non									
UE	S2	Droit civil (personnes/famille)	L1 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S2	Droit civil CM	L1 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S2	Droit civil TD	L1 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	Droit constitutionnel *	L1 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	L1 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	L1 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	Institutions européennes	L1 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S2	Institutions européennes CM	L1 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S2	Institutions européennes TD	L1 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
				60			18		Non	Non									
UE	S2	Macro-économie : théorie et politique *	IEP	Voir maquette 1A IEP						Oui	Oui	Voir maquette 1A IEP							Report de la note obtenue en 1A du diplôme de l'IEP
UE	S2	Socio-histoire des idées politiques *	IEP							Oui	Oui								

Année 2		Sciences Po Toulouse											1ère session			Seconde session/chance		Observations
Parcours-type		Double diplôme Droit et Sciences Po Toulouse											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3		176	92		30		Oui	Oui								
		BLOC Droit		66	27		12		Non	Non								
UE	S1	Droit civil 1 (contrats) *	L2 Droit	Voir maquette L2 DROIT						Oui	Oui	Voir maquette L2 DROIT						Report de la note obtenue en L2 Droit
Matière	S1	Droit civil 1 (contrats) CM	L2 Droit							Non	Oui							
Matière	S1	Droit civil 1 (contrats) TD	L2 Droit							Non	Oui							
UE	S1	Droit administratif 1 *	L2 Droit							Oui	Oui							
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	L2 Droit							Non	Oui							
Matière	S1	Droit administratif 1 TD	L2 Droit							Non	Oui							
		BLOC Science Politique		110	65		18		Non	Non								
UE	S1	Economie publique	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S1	Sociologie de l'Etat	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S1	Histoire politique de la France	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S1	Sociologie de l'Action publique	IEP	20			3	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
	S1	Economie publique TD	IEP		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
	S1	Histoire TD	IEP		18		1	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LVA Anglais	IEP		20		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LVB Espagnol	IEP		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Semestre	S2	SEMESTRE 4		156	65		30											
		BLOC Droit		66			15		Non	Non								
UE	S2	Droit civil 2 (responsabilité civile)		Voir maquette L2 DROIT						Oui	Oui	Voir maquette L2 DROIT						Report de la note obtenue en L2 Droit
		Droit civil 2 (responsabilité civile) CM	L2 Droit															
		Droit civil 2 (responsabilité civile) TD	L2 Droit															
UE	S2	Droit administratif 2	L2 Droit							Oui	Oui							
		Droit administratif 2 CM	L2 Droit															
		Droit administratif 2 TD	L2 Droit															
UE	S2	Module TEDS (transition écologique pour un développement soutenable)	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
		BLOC Science Politique		90	65		15		Non	Non								
UE	S2	Economie internationale *	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S2	Les relations internationales *	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	S2	Histoire des RI au Xxème siècle *	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
	S2	Economie TD	IEP		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
	S2	Science politique TD	IEP		18		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LVA Anglais	IEP		20		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LVB Espagnol	IEP		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 2		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplôme Droit et Sciences Po Toulouse											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3		222	27		30												
		BLOC Droit		132	27		12		Non	Non									
UE	S1	Droit civil 1 (contrats) *	L2 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S1	Droit civil 1 (contrats) CM	L2 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit civil 1 (contrats) TD	L2 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	Droit administratif 1 *	L2 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	L2 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit administratif 1 TD	L2 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	Matière au choix : 1 parmi 2	L2 Droit	33			2	2			CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit pénal général	L2 Droit						Oui	Oui									
Matière	S1	Droit des finances publiques	L2 Droit						Oui	Oui									
UE	S1	Droit européen	L2 Droit	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit		Écrit	1h		
		BLOC Science Politique		90			18		Non	Non									
UE	S1	Economie publique *	IEP	Voir maquette 2A IEP						Oui	Oui	Voir maquette 2A IEP						Report de la note obtenue en 2A du diplôme de l'IEP	
UE	S1	Sociologie de l'Etat *	IEP							Oui	Oui								
UE	S1	Histoire politique de la France *	IEP							Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 4		255	27		30												
		BLOC Droit		165	27		15		Non	Non									
UE	S2	Droit civil 2 (responsabilité civile)	L2 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S2	Droit civil 2 (responsabilité civile) CM	L2 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S2	Droit civil 2 (responsabilité civile) TD	L2 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	Droit administratif 2	L2 Droit				4	4	Oui	Oui	CC&CT								
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	L2 Droit	33				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S2	Droit administratif 2 TD	L2 Droit		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE		Matières au choix : 1 parmi 3					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h		
Matière		Procédure pénale	L2 Droit	33	33														
Matière		Droit général des sociétés	L2 Droit	33	33														
Matière		Droit fiscal	L2 Droit	33	33														
UE		Matières au choix : 1 parmi 3 (différente de celle choisie précédemment)					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h		
Matière		Procédure pénale	L2 Droit	33	33														
Matière		Droit général des sociétés	L2 Droit	33	33														
Matière		Droit fiscal	L2 Droit	33	33														
UE	S2	Module TEDS (transition écologique pour un développement soutenable)	IEP	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)								
		BLOC Science Politique		90	0		15		Non	Non									
UE	S2	Economie internationale *	IEP	Voir maquette 2A IEP						Oui	Oui	Voir maquette 2A IEP						Report de la note obtenue en 2A du diplôme de l'IEP	
UE	S2	Les relations internationales *	IEP							Oui	Oui								
UE	S2	Histoire des RI au Xxème siècle *	IEP							Oui	Oui								